



Compte-rendu de la onzième réunion du
Conseil de quartier Notre-Dame (réunion plénière),
qui s'est tenue le 25 septembre 2023 à 20h00, à la Maison de quartier.

Personnalités invitées : Nicolas Fouquet, Maire-Adjoint délégué au Sport,
Éric Rousset, Directeur des Déplacements et des Aménagements
Urbains,
Céline Defontaine, Responsable du service Mobilités et
Réglementations,
Isabelle Amiri, Directrice de la Maison de quartier Notre-Dame.

Présents : Patrick Bouy, Président du Conseil de quartier Notre-Dame,
Éric Dupau, Conseiller Municipal, Vice-Président du Conseil de quartier Notre-Dame,
Evelyne Huré, Secrétaire du Conseil de quartier Notre-Dame et Rapporteur de la
Commission ACS,
Marie-France Jourdan, Rapporteur de la Commission PTE,
Camille Amar, Rapporteur du groupe Projets-Voirie,
Marine Lallau, Rapporteur du groupe Environnement-Propreté,
Jean Auger, Michaël Chepy, Guy de Comeiras, Yvon-Pierre Coppin,
Marie-Thérèse Desjardins, Carole Filleur, Laurent Giry, Karine Hoffmann,
Luc Jeannin-Naltet, Marc Judel, Nathalie de La Villéon, Charles Sater,
Conseillers du quartier Notre-Dame,
Anne-France Simon, Conseillère Municipale.

Absents excusés : Michel Chatain, Rapporteur du groupe Mobilités-Plan vélo,
Monique Cambier, Albert Delamarre, Jean-Baptiste Giraud, Xavier Hubert,
Michel Mercadier, Baudouin de Monts, Michel Morgenthaler,
Guillaume Stochmer, Conseillers du quartier Notre-Dame,
Béatrice Rigaud-Juré, Conseillère Municipale.

Ouverture à 20h05 : mot d'accueil de Patrick Bouy, qui remercie chacun de sa présence au 11^{ème}
Conseil de quartier, et qui est très heureux d'accueillir Nicolas Fouquet, Maire-Adjoint délégué au
Sport, ainsi qu'Éric Rousset, Directeur des Déplacements et des Aménagements Urbains et Céline
Defontaine, Responsable du service Mobilités et Réglementations.
Emmanuel Lion ayant eu un empêchement, l'a chargé de l'excuser auprès des membres du Conseil
de quartier.

I) Éric Rousset, Directeur des Déplacements et des Aménagements Urbains, et Céline Defontaine, Responsable du service Mobilités et Réglementations, interviennent sur le chantier du carrefour Foch/Saint Cloud/Carnot ainsi que sur les différents aménagements de voirie en cours ou futurs, du quartier Notre-Dame.

Madame Céline Defontaine évoque le Code de la rue, récemment édité et diffusé notamment à l'occasion de la journée sur la sécurité routière.

Il est remis à chacun des membres présents et mis à disposition sur table.

Parmi les canaux de diffusion possibles, les Conseillers évoquent :

- Les Eco-délégués qui ont pour rôle de relayer les mesures en faveur du développement durable
- Les auto-écoles
- Les réseaux sociaux

Ces documents pourraient aussi être distribués à l'occasion des Permanences du Conseil de quartier Notre-Dame sur la place du Marché.

Bon à savoir : Il existe, sur le dépliant de ce Code de la rue, un QR Code qui donne accès à un questionnaire testant les connaissances sur des situations du quotidien à Versailles.

Le carrefour Foch/Saint Cloud/Carnot

Souci de remontées de file sur la rue du Mal. Foch qui pénalisent les bus (plainte de Kéolis auprès de la Mairie). Il y a un sujet également sur la circulation des cycles et pour la sécurité des piétons. Le réaménagement de ce carrefour a pour objectif d'améliorer la fluidité et la sécurité de celui-ci, en ce qui concerne les voitures, les bus, les piétons et les vélos.

- Compacter le carrefour
- Raccourcir les traversées piétonnes et les protéger par un îlot
- Installer un trottoir traversant entre la rue Carnot et la contre allée NO de l'av. de St Cloud
- Installer une bande cyclable centrale pour éviter le cisaillement par les véhicules tournant à droite
- Mettre aux normes le carrefour à feu
- Ajouter une file de circulation en supprimant des plots
- Adapter le cycle de feu : mise en service le 4 octobre, augmentant de 7 secondes le temps de vert sur la rue du Mal Foch, respectant le temps de traversée des piétons. Accord en cours avec le Département.

Un premier bilan est prévu le 4 octobre 2023.

A terme, les autres axes du carrefour devraient être repris ; aussi une préfiguration en peinture sera réalisée rapidement et les autres travaux seront faits ultérieurement.

Le panneau de type vélorue de la rue du Colonel de Bange

Il s'agit d'un panneau informatif et non pas réglementaire.

Les données sont les suivantes :

- En agglomération, espace d'1m pour doubler un cycliste,
- Présence de stationnement,
- Rue étroite.

Quand il y a du stationnement et absence du 1m, les vélos ont le droit de rouler au milieu de la rue. La Mairie propose, afin d'être plus explicite, d'accompagner le panneau de l'une des mentions suivantes :

- Cyclistes autorisés à circuler au milieu de la chaussée
- Voitures, restez derrière les cyclistes
- Dans cette rue, les cyclistes sont autorisés à circuler au milieu de la chaussée

Le Conseil de quartier se positionne majoritairement pour la deuxième phrase.

Deux propositions de panneaux sont présentées : des débats ont lieu sur les formes, les couleurs. Une préférence est donnée au panneau noir (proposé par le service Communication), mais en changeant la couleur en bleu et en écartant la voiture du vélo (en lui redonnant une allure de vélo, et non de moto).

Suite à cette discussion la DDAU transmettra au Conseil de quartier le panneau définitif.

Point sur les travaux du quartier envisagés fin 2024 début 2025, par Éric Rousset :

Place du marché (à la Toussaint), bd. de la Reine, rue Ste Adélaïde (travaux sur les conduites d'eau potable) , rue d'Angiviller (rénovation de trottoirs pavés),rue Baillet-Reviron (enrobé), travaux sur les bâtiments de l'ancienne Poste Centrale (aménagement autour), travaux futurs avec les concessionnaires (Enedis : square Jean Houdon, entre autres).

Question sur un panneau en bas et en haut de la rue des Réservoirs, qui interdisent le stationnement aux cars : l'interdiction de stationnement également aux minibus serait à mieux expliciter.

Question sur la mobilité pendant les JO 2024 : y-aura-t-il plus d'espace dédié aux transports en commun / vélos ? Ces espaces pourraient-ils être pérennisés post JO 2024 ?

Il y aura un accroissement des espaces réservés aux transports en commun et aux vélos.

Hors agglomération, le département va mobiliser la RD 10, entre St Cyr et Versailles, et les voies vertes seront recentrées sur les piétons.

Les lignes régulières de bus ne seront pas augmentées, mais de nombreuses navettes spécifiques seront mises en place des 3 gares jusqu'à la Grille de Choisy, via la RD 10 et ensuite les piétons devront marcher jusqu'à l'Etoile Royale (lieu des épreuves d'équitation) ; des navettes sont prévues toutes les 30 secondes, en heure de pointe de l'épreuve. Les jauges spectateurs sont autour de 13.000 personnes par jours.

Le jour du Cross hippique, les déplacements à pied seront plus importants.

Pour les cyclistes, la Mairie réfléchit à un système de location de vélo gare Rive Droite ; mais cela reste à confirmer ; le stationnement sera prévu pour environ 500 vélos.

Pour les JO 2024, il n'y aura aucun parking voitures supplémentaire au-delà des parkings existants de la Ville et du Château.

Trajets trains estimés : 50% de Versailles Chantiers, 30% de Rive Gauche et 20% de Rive Droite.

Il y aura un accroissement du trafic de la gare des Chantiers, gare dite « olympique ».

L'organisation des transports ne sera pas pérenne après les JO ; il ne s'agit donc que d'organisations éphémères.

Question sur les places réservées au transport de fonds, devant les banques : quand des agences sont fermées, les places sont supprimées et/ou réaffectées à autre chose.

Patrick Bouy remercie Éric Rousset et Céline Defontaine pour leurs présentations très complètes et précises, ainsi que pour tout le travail réalisé sur notre quartier.

II) Nicolas Fouquet, Maire-Adjoint délégué au Sport, intervient sur l'implication de Versailles dans les JO Paris 2024

Versailles a été « embarquée » dans la candidature des JO Paris 2024, via la candidature de Paris et de l'Etablissement Public du Château de Versailles. La Ville doit surtout gérer l'organisation des événements qui auront lieu au Château ou à travers la ville.

La jauge de participants est contrainte par IDF Mobilités, en termes de possibilité de transport.

La RD10 sera totalement fermée au public et réservée aux spectateurs ; cependant, les riverains auront des pass.

Les taxis, Uber&Co, pourront déposer leurs clients à proximité de la grille de Choisy ; des discussions sont encore en cours pour la récupération de ces mêmes clients.

Il y aura 13 épreuves pour 4 sports olympiques et paralympiques

Les épreuves hippiques seront les épreuves phares du 27 juillet au 6 août (saut d'obstacles, concours complet, pentathlon moderne) ; sont attendus environ 15.000 spectateurs ; à noter que le Cross hippique permettra la présence de 40.000 spectateurs environ.

1^{er} et 2 août : sur la voie publique, passage des 2 courses sur route (hommes puis femmes)

10 et 11 août : marathons

- Les deux marathons : la température moyenne doit être inférieure à 25° ; le samedi matin le marathon masculin ; le dimanche matin le marathon féminin, sur le trajet Paris, Ville d'Avray, place d'Armes puis avenue de Paris (devant le château entre 23 et 25^{ème} km) et enfin retour à Paris (Invalides).

Les 42,195km doivent être protégés par des barrières en ville, soit 12 km de barrières sur les 6 km dans Versailles alors que la Ville n'en dispose que de 700 m ; le Comité d'organisation des JO 2024 se charge du reste.

- Un troisième marathon « Le marathon pour tous », sans classement, doit réunir 20 024 coureurs, avec un départ de Paris le soir à 21 h, toujours sur le même parcours, avec donc un passage devant le Château de Versailles probablement vers minuit.

Les Centres de Préparation aux jeux : le Club hippique de Versailles, le Site de la Boulie, et le Centre sportif Jean-Marc Fresnel ont candidaté pour accueillir des délégations étrangères

Les travaux sur le Club hippique de Versailles sont achevés : l'équipe de Suède viendra deux semaines avant les JO 2024 (5 chevaux, 15 personnes) et la Grande Bretagne est en négociation.

Le Site de la Boulie espère accueillir sur sa zone « hockey » les équipes d'Inde et d'Argentine.

Le Centre sportif Jean-Marc Fresnel devrait accueillir des équipes pour préparer les épreuves de Pentathlon moderne.

Les JO paralympiques : 3 jours dans le cadre des épreuves hippiques, du 3 au 7 septembre.

St Quentin aura, pour les JO, le golf, le vélodrome, la colline d'Elancourt, le BMX, soit 30 à 40.000 spectateurs par jour.

De nombreuses demandes d'hébergement sont formulées.

A Versailles, la capacité hôtelière est de 800 lits ; les capacités du camping d'environ 600 places ; à ce stade, les propositions AirB&B sont de l'ordre de 450 places mais devraient augmenter, (il faut compter entre 100 et 200€ par nuit et par personne).

Le Relais de la flamme olympique passera à Versailles le 23 juillet 2024 ; à noter que le parcours dans la Ville est encore en discussion.

Versailles disposera d'un « Club 2024 », lieu de « célébration des Jeux » ; ce sera au bâtiment de l'ancienne Poste centrale, avec retransmission des épreuves ; jauge prévue de 1000 personnes.

Reste la question de l'héritage des Jeux Olympiques pour la Ville :

- En souvenir du passage du marathon, des clous seront disposés tous les km le long du trajet
- Des peintures de fresques sont envisagées
- La Ville aura bénéficié de la rénovation de bâtiments
- Il est envisagé de réaliser une sculpture mémorielle
- Le tourisme dans la Ville ne peut qu'en bénéficier

Réponses aux questions posées par les Conseillers :

Les bénévoles des JO Paris 2024 sont gérés par le COJO (Comité des Jeux Olympiques).

Ces bénévoles s'occuperont de l'arrivée dans les gares et des sites des épreuves.

La ville de Versailles aura besoin de bénévoles notamment pour gérer entre les points d'arrivée et les zones de pratiques ; une réflexion est en cours ; ça serait une cinquantaine de personnes, avec un QG basé au Club 2024 ; les appels à candidature auront lieu fin 2023 ; une gratification, dont la forme reste à déterminer, est prévue.

La Ville de Versailles s'est vu attribuer 1500 places gratuites pour les JO et 1000 pour les JOP.

Relation avec les écoles de Versailles dans le cadre des semaines de JO ou de la labellisation Génération 2024 : une sensibilisation sera faite.

Concernant l'impact pour les Versaillais, de la communication est faite envers les divers publics : des hôtels ont été réservés car tous les champions ne résideront pas au Village olympique ; les commerçants ont eu des réunions ; certains désagréments sont inévitables : la fermeture de la RD10 et l'ouverture de voies prioritaires notamment sur l'A13.

Point positif : il n'y aura aucuns travaux sur les zones de compétition ou de passage de la Flamme pendant cette période des JO.

Concernant la restauration : Paris 2024 a prévu des foods-trucks dans la zone de compétition hippique.

Un plan de déploiement de toilettes est en cours sur la Ville.

Le restaurant du Phare / Club 2024 sera également ouvert, ainsi que la plupart des bars et restaurants de la Ville.

Patrick Bouy remercie chaleureusement Nicolas Fouquet pour son intervention qui a fortement intéressé les Conseillers.

III) Intervention d'Isabelle Amiri sur l'actualité du quartier.

- Une nouvelle association japonaise est arrivée à la Maison de quartier Notre-Dame
- Un séjour est organisé pour les enfants à la Toussaint
- 9 au 16 octobre : une semaine sur le goût est organisée
- Une semaine bien-être la semaine du 27 novembre.
- Un travail sur les nouveaux sports olympiques

Les ateliers sont assez pleins ; pour les ateliers mémoires, une recherche de bénévoles est en cours.

Question : une demande de l'association SNC, pour une salle à la Maison de quartier.

Isabelle Amiri demande qu'on la recontacte à ce sujet, suivant la procédure.

Patrick Bouy remercie Isabelle Amiri pour ces informations précieuses qu'elle nous communique.

IV) Intervention d'Éric Dupau, sur l'actualité de la Ville

- Nouvelle manifestation de la Ville, la semaine prochaine : la journée de l'arbre au Parc Balbi de 9h à 17h
- Campus Versailles : le recrutement de mentors est en cours
- Le groupe scolaire Carnot-Marmousets a connu des enrichissements au cours de l'été : cour « oasis » (végétalisée) aux Marmousets, réception d'un DOJO dans une salle disponible de l'école élémentaire Carnot (Opération 1000 DOJO de la Fédération Française de Judo avec un mécénat Eiffage)

- Dans son interview de rentrée, le Maire a communiqué sur le devenir des anciennes archives nationales rue Montbauron : Nexity achète le site pour le transformer en résidence étudiante. Il a aussi évoqué les finances de la Ville : après la perte des revenus de la place d'Armes au profit du Château, elles sont également impactées négativement par la chute des DMTO (droits de mutation à titre onéreux)

Une Conseillère signale qu'à l'occasion de l'éclipse solaire annulaire, un club d'astronomie sera présent place d'Armes le 14 octobre.

V) Intervention de Patrick Bouy sur le jardin de la place Hoche

Réalisation d'une enquête le 10 mars à 16h30 ; merci à Camille Amar et à son équipe.

- Les coins métalliques de la partie centrale ont été retirés, ainsi que les 4 spots lumineux sur la pelouse autour de la statue de Hoche
- Pose d'une dizaine de barrière St André, rue Carnot (sur le chemin emprunté par les enfants sortant des écoles Carnot et Marmousets et se dirigeant vers le jardin de la place Hoche)
- Redressement des grilles vertes des petits parcs.
- Doubles fermetures des quatre portes des petits parcs sud : bras articulés et loquets.
- Mise en place d'un cheval à bascule
- Accord pour deux bancs autour de la statue (NDLR : ces bancs ont été posés depuis)
- Reste la barrière végétale continue autour de la place : le sujet demeure complexe.

VI) Date du prochain Conseil de quartier

Le prochain Conseil de quartier aura lieu le lundi 8 janvier 2024 à 20h, à la Maison de quartier.

Patrick Bouy clôt la réunion à 22h20, en remerciant les participants pour leur présence et leur engagement au service du quartier et de ses habitants.